



## RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BASSE TENSION B1 – B2 – BR – BC 1.5 jour

### **OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES**

L'employeur doit examiner les habilitations pour tout salarié potentiellement exposé au risque électrique au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Cette formation permet à l'employeur de délivrer à son salarié un titre d'habilitation électrique.

La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510) Art.R. 4544-9 du code du Travail

### **OBJECTIF**

Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée

Permettre au stagiaire d'intégrer les principales modifications de la norme NF C 18-510

Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique

- **PUBLIC CONCERNE**  
Personnel chargé des opérations courantes d'entretien et de maintenance des installations électriques à basse tension. Le personnel doit avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que le recyclage
- **DURÉE**  
1.5 jour
- **LIEU DE FORMATION**  
Dans un de nos centres EFSP ou en intra sur votre site en dehors des zones de production
- **NOMBRE DE STAGIAIRES**  
10 personnes maximum
- **VALIDATION**  
Conformément à la norme, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habilitier son salarié



## CONTENU

Cette formation répond à la norme NF C18-510

Les zones d'environnement et leurs limites.

- Identifier les limites et les zones d'environnement

Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdictions, zones, etc.)

- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie
- Appréhender une zone de voisinage

Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)

- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...)

- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc...)

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations.

Les opérations de la consignation et les documents associés.

- Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations. Les documents applicables dans le cadre des opérations (Attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc....)
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations

Les mesures de prévention à observer lors d'une opération

- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
- Eliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcé en BT.

Les principes d'induction et de couplage capacitif et els risques associés.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique (Art 13)

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Malette et tableau pédagogiques

Livret de cours

Vidéos